

ALERTE À LA FRAUDE SUR INTERNET

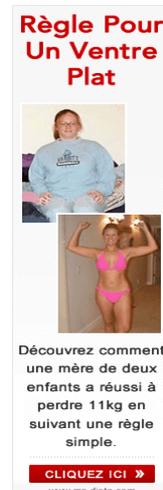
**Vous avez vu ces publicités sur internet ?
Vous avez été tenté par les produits proposés ?**



Attention!
"J'ai perdu 35 Lbs
en 2 mois"
- Claudine
Apprenez comment...



Règle Pour Un Ventre Plat
Découvrez comment une mère de deux enfants
à perdu 11kg en suivant une règle simple
EN SAVOIR PLUS » ma-dieta.com



Règle Pour Un Ventre Plat
Découvrez comment une mère de deux enfants a réussi à perdre 11kg en suivant une règle simple.
CLIQUEZ ICI »
www.ma-dieta.com



Règle Pour Un Ventre Plat
Découvrez comment une mère de deux enfants à perdu 11kg en suivant une règle simple
EN SAVOIR PLUS »
www.ma-dieta.com

APPRENEZ À VOUS PROTÉGER !

Des centaines d'internautes ce sont déjà fait piégés par ces **faux blogs** et publicités, ne soyez pas la prochaine victime.

1. MÉFIEZ-VOUS DES FAUX BLOGS

Vous lisez vos mails sur **Windows Messenger** ou **Facebook**. Une annonce vous invite à découvrir comment une mère de deux enfants a perdu 11 kg. En cliquant sur la publicité, vous tombez sur un blog. Elles s'appellent Jade, Sophie, Aurélie et elles vantent toutes les vertus des pilules amincissantes à base d'açaï ou un produit « nettoyeur de colon ». Les logos de **TF1**, **France 2** et **M6** vous mettent en confiance ainsi que les témoignages en bas de la page. Mais il s'agit d'un faux blog, une façon de faire de la publicité : la personne n'existe pas !

Voici ce qui est écrit en tout petit en bas de la page :

...France 2, Canal+ et TF1 sont des marques commerciales enregistrées. Ces compagnies n'endossent aucunement ce blog et doivent être entièrement dissociées de ce site. Vous acceptez d'être facturé un montant allant de 75 \$ à 150 \$ après la période d'essai que fournissent les compagnies. SI VOUS N'ANNULEZ PAS VOTRE COMMANDE, VOUS SEREZ FACTURÉ À CHAQUE MOIS SUR VOTRE CARTE DE CRÉDIT.

2. MÉFIEZ-VOUS DES OFFRES GRATUITES

Vous décidez de profiter de l'essai gratuit de 15 jours. Une nouvelle page s'ouvre avec des logos de **TF1**, **France 2**, les avis d'un « médecin », les articles de journaux connus et des témoignages. On vous demande de communiquer vos coordonnées et de payer les frais de port de 3,95 € – **par carte bleue**.

ATTENTION! Lisez bien les conditions générales avant de donner votre numéro de carte bleue !

Dans certains cas, les conditions générales sont en anglais ou très mal rédigées en français. Elles stipulent que, si le client n'annule pas cette offre dans les 15 jours, elle se transforme automatiquement en engagement ferme avec un prélèvement mensuel d'environ **80 €** par produit commandé. **Un essai gratuit à 80 € par mois !**

Une autre offre « gratuite » se transforme en abonnement à vie pour le produit avec un prélèvement de **99 € (non remboursable)** si le client n'annule pas dans les 15 jours !

Voici un exemple :

Nous sommes si certains que vous aimerez Bowtrol Digest It, que nous vous offrons l'équivalent d'un mois d'approvisionnement GRATUIT pendant 14 jours d'essai sans risque et serez uniquement chargé aujourd'hui pour les frais d'expédition et de manèment. Au terme de votre période d'essai GRATUIT, vous serez automatiquement inscrits à notre Programme d'adhésion à vie pour seulement \$99,95, non remboursable. En tant que membre, tous les mois pour le reste de votre vie, vous pourrez commandez un approvisionnement GRATUIT DE 30 JOURS de Bowtrol Digest It et uniquement payer pour les frais d'expédition et de manèment. Si vous désirez annuler votre période d'essai, visitez notre [service à la clientèle](#) ou appelez le 866-928-8043 [en dehors des États-Unis, composez le 204-928-9003] dans les 14 jours suivant votre première commande.

Ces offres existent pour toutes sortes de produits : blanchisseurs de dents, baies d'açais, Resvestérol, Colonicleanse, Digestit...

Certaines offres vous sont proposées directement dans votre boîte mail !

APPRENEZ À LES RECONNAÎTRE ET À VOUS PROTÉGER !



L'offre « alta white » ou « idol white » utilise également les logos de **TF1** et **France 2**, des témoignages de « stars » ainsi que l'avis de l'association des dentistes pour mettre le client en confiance. Certains sites utilisent même le logo du **Ministère de la Santé et des Sports**.

3. SOYEZ VIGILANTS LORS DE VOS ACHATS EN LIGNE

La plupart des personnes ne se rendent pas compte de l'arnaque avant de recevoir leur relevé de compte – lorsqu'il est trop tard ! D'autant plus qu'il est difficile de se faire rembourser par votre banque car **vous avez accepté les conditions générales de vente lors de votre commande**. Ces sociétés, domiciliées à l'étranger, se cachent derrière des adresses postales partout dans le monde. Leur « service client » est difficile à joindre, il vaut mieux savoir parler anglais pour les échanges et donc annuler son offre est un vrai parcours du combattant !

D'une manière générale, lisez **toujours toutes les informations en petits caractères avant de conclure un contrat**. Faites preuve d'une grande prudence envers les commerçants situés à l'extérieur de la France. Surtout, **ne divulguez pas votre numéro de carte bancaire et son cryptogramme (les trois chiffres au verso de la carte) sur n'importe quel site**.

Pensez à consulter les moteurs de recherches, voire les registres du commerce et des sociétés pour identifier la société avec laquelle vous envisagez de traiter. D'autre part, privilégiez les sites sécurisés (*reconnaissables au symbole représentant un cadenas*), ou plus généralement identifiables par « https » au lieu de « http ».

Si vous êtes tenté par une commande vous pouvez utiliser une « e-carte », une carte virtuelle à numéro utilisable une seule fois commercialisée par certains réseaux bancaires.

4. QUE FAIRE SI VOUS EN ÊTES VICTIME ?

- ⇒ Téléphonnez immédiatement au numéro indiqué sur le site ou sur la bannière publicitaire afin de résilier tout engagement futur et demandez une confirmation écrite de la résiliation ;
- ⇒ Par précaution, si vous avez communiqué votre numéro de carte bancaire et son cryptogramme, faites opposition à votre carte bancaire et commandez une nouvelle carte. À défaut, votre numéro de carte pourrait être réutilisé ;
- ⇒ Si des sommes supplémentaires ont déjà été perçues, vérifiez auprès de votre agence bancaire si vous êtes titulaire d'une assurance sur le compte ou sur les moyens de paiement couvrant ce risque.

Mise en garde réalisée par le Réseau anti-arnaques, association loi 1901, déclarée à la Sous-Préfecture de Parthenay, et partenaire de l'UFC-Que Choisir. SIRET : 503 805 657 00015. Mise à jour décembre 2009. Directeur de la publication : Pascal TONNERRE. Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Adresse postale : Réseau anti-arnaques, BP 15, 79340 Ménigoute

Courriel : contact@arnaques-infos.org

Site : www.arnaques-infos.org.